

# **APPRÉCIATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT**

# CADRE DE RÉFÉRENCE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

**JANVIER 2023** 

# **PRÉAMBULE**

Une mise à jour du dernier document d'évaluation du personnel enseignant s'imposait depuis la parution du nouveau référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante de décembre 2020. La démarche proposée tient compte des nouvelles perspectives d'encadrement du personnel et structurera davantage l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants et des nouvelles enseignantes.

# **REMERCIEMENTS**

Je tiens à souligner et à remercier Sylvie Denis, mentore et directrice d'école par intérim, pour son excellent travail dans la mise à jour du présent document.

Je remercie également Céline Riobé, technicienne en administration, Josée Lebouthillier, secrétaire de gestion et Claudie Malouin, conseillère pédagogique, pour leur belle collaboration.

Stéphane Dupuis Directeur des ressources humaines

# **TABLE DES MATIÈRES**

Pages
Présentation
Définition
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES 4
ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT VISÉ(E)4
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES4
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT5
FONDEMENT DE L'APPRÉCIATION5
PARTICULARITÉS5
MODE D'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES6
ÉCHÉANCIERS À RESPECTER DANS CE PROCESSUS D'ÉVALUATION6
TRAITEMENT DE L'INFORMATION6
RAPPORT D'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE L'ENSEIGNANT OU DE L'ENSEIGNANTE
Appréciation de la compétence 19
Appréciation de la compétence 211
Appréciation de la compétence 313
Appréciation de la compétence 415
Appréciation de la compétence 5
Appréciation de la compétence 619
Appréciation de la compétence 721
Appréciation de la compétence 823
Appréciation de la compétence 925
Appréciation de la compétence 1027
Appréciation de la compétence 1129
Appréciation de la compétence 1232
Appréciation de la compétence 1334
TABLEAU 1 SYNTHÈSE DES 13 COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL ENSEIGNANT
36
TABLEAU 2 NIVEAUX D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU37

# **PRÉSENTATION**

Au début de l'année scolaire, le service des ressources humaines vous fera parvenir une liste avec le nom des membres du personnel enseignant à évaluer. Nous emploierons dorénavant le vocable « appréciation » au lieu d'« évaluation » afin de permettre une perception plus positive de ce processus qui se veut plus constructif qu'intrusif et péjoratif. En début de contrat, l'appréciation servira à des fins formatives alors qu'en fin de contrat l'appréciation servira à des fins administratives. Cette dernière permettra l'engagement ou non du personnel enseignant.

# **DÉFINITIONS**

**Appréciation formative :** auto appréciation et appréciation en cours de cheminement. Cette appréciation est faite par l'enseignante ou l'enseignant ainsi que par la direction de l'établissement

- ✓ Nous vous suggérons une première rencontre avec l'enseignante et l'enseignant au tout début du contrat afin de l'informer ou de lui rappeler que pour favoriser son développement professionnel, il ou elle aura à s'auto-apprécier et que vous aurez aussi la responsabilité en tant que direction d'établissement de porter un jugement sur le développement de ses compétences professionnelles. Cette appréciation portera sur les 13 compétences professionnelles de l'enseignante et de l'enseignant et sur l'identification de ses forces et ses défis ainsi que les situations pour lesquelles l'accompagnement serait nécessaire. Nous vous suggérons de lui remettre, en début de rencontre un document papier, extrait de celui-ci (à partir de la page 7 jusqu'à la fin), comportant les 13 compétences ainsi que de lui faire parvenir le document par courriel en version Word à la suite de la rencontre afin qu'il ou qu'elle puisse laisser des traces de ses progrès, ses commentaires et ses questions. De plus, nous vous suggérons de prendre le temps avec cette personne de vous donner une compréhension commune de la compétence et de tous ses indicateurs de développement.
- ✓ Nous vous suggérons une deuxième rencontre à environ six à huit semaines après le début du contrat. Vous pourrez prendre connaissance de l'auto appréciation de la personne concernée et échanger sur les forces et les défis ainsi que les mesures d'aide qui pourraient s'avérer nécessaires. Des exemples d'application de la part de l'enseignante ou de l'enseignant seraient de mises afin de faciliter la compréhension et l'intégration (mise en œuvre) de la compétence. Au cours de cette même rencontre, nous vous conseillons de planifier avec l'enseignante ou l'enseignant concerné(e) au moins deux séances d'observation en classe qui vous permettront d'outiller votre jugement en fin de contrat.
- ✓ Nous vous suggérons de proposer à l'enseignante ou à l'enseignant de réaliser un portfolio professionnel numérique. Il lui permettrait de laisser des traces et de pouvoir suivre la progression du développement de ses compétences professionnelles. Il permettrait aussi à la direction d'établissement d'en prendre connaissance.

**Appréciation administrative :** appréciation réalisée en fin de contrat. Cette appréciation est faite par la direction de l'établissement

✓ Cette appréciation, en fin de contrat, permettra de laisser une trace de la recommandation de l'engagement ou non de la personne concernée.

Selon le tableau 2 du présent document, les huit premières compétences sont en large partie maitrisées ou en partie maitrisées au terme de la formation universitaire en enseignement. Les cinq compétences suivantes sont en début d'appropriation, soit en partie maîtrisées ou en large partie maitrisées.

Le présent document d'évaluation se veut d'abord et avant tout un document d'appréciation et d'orientation vers un processus de formation continue et d'insertion professionnelle. Il a été élaboré à partir du référentiel des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant de décembre 2020 du ministère de l'Éducation du Québec<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir tableau 1, page 36, « synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant » et tableau 2, page 37, « niveaux d'acquisition des compétences ».

# SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

#### DÉMARCHE DU PROCESSUS D'APPRÉCIATION

# 1. ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT VISÉ(E)

- 1.1. Les enseignantes et les enseignants faisant une période continue de suppléance de vingt jours ou plus sous la responsabilité d'une même direction d'établissement.
- 1.2. Les enseignantes et les enseignants détenant un contrat à temps partiel ou un premier contrat à temps plein ou un contrat à la leçon, y incluant les enseignantes et enseignants non légalement qualifié(e)s.
- 1.3. Une enseignante ou un enseignant peut demander à n'importe quel moment de sa carrière de se prévaloir d'une démarche d'appréciation, pour une, plusieurs ou pour toutes les compétences professionnelles;
- 1.4. Pour les enseignantes et les enseignants légalement qualifiés, ce processus d'appréciation sera pris en compte pour l'accès à la liste de priorité.

# 2. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Appliquer le processus de sélection du personnel enseignant.
- 2.2. Fournir à la direction de l'établissement la documentation nécessaire pour procéder à l'appréciation du personnel enseignant.
- 2.3. Lorsque l'enseignante ou l'enseignant concerné(e) œuvre dans plus d'un établissement, la documentation sera transmise à toutes les directions concernées et celles-ci devront s'entendre sur la personne responsable conformément au paragraphe 4.3.
- 2.4. Compiler et conserver les résultats de l'appréciation que lui transmet la direction de l'établissement.

#### 3. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

- 3.1. La responsabilité du processus d'évaluation du personnel enseignant revient à la direction de l'établissement.
- 3.2. Pour ce faire, la direction de l'établissement informe l'enseignante ou l'enseignant du processus d'appréciation qu'il appliquera à son égard, des compétences retenues, des échéances et des moments d'observation en classe.
- 3.3. La direction de l'établissement informe l'enseignante ou l'enseignant du résultat de l'appréciation et recueille sa signature.
- 3.4. Au plus tard, 15 jours avant la fin du contrat de l'enseignante ou de l'enseignant concerné(e), la direction de l'établissement transmet au service des ressources humaines le rapport d'appréciation.

#### 4. FONDEMENT DE L'APPRÉCIATION

- 4.1. De façon générale, l'enseignante ou l'enseignant n'est soumis au processus d'appréciation qu'une seule fois par année scolaire. Toutefois, il y a possibilité de procéder à nouveau à ce processus en tout ou en partie, si la direction de l'établissement le juge nécessaire.
- 4.2. La présente procédure d'appréciation s'applique à toute enseignante ou à tout enseignant lors de l'obtention d'une tâche ou d'un remplacement.
- 4.3. Si l'enseignante ou l'enseignant concerné(e) œuvre dans plus d'un établissement, l'appréciation sera faite par une direction d'établissement concernée, mais cette dernière doit consulter les autres directions d'établissement impliquées.

#### 5. PARTICULARITÉS

#### 5.1. Enseignante ou enseignant avec une tâche ou un remplacement

- 5.1.1. L'enseignante ou l'enseignant engagé(e) pour occuper une première tâche ou un premier remplacement devra être soumis au processus d'appréciation sur les huit premières compétences établies à la présente.
- 5.1.2. Les cinq dernières compétences s'ajouteront aux huit premières et feront l'objet d'une appréciation au cours d'une deuxième tâche ou d'un deuxième remplacement.
- 5.1.3. Par la suite, celle-ci ou celui-ci fera l'objet d'une appréciation à chaque tâche ou remplacement sur l'ensemble des compétences pour un minimum de trois années scolaires.

#### 5.2. Enseignante ou enseignant à temps plein

- 5.2.1. L'enseignante ou l'enseignant engagé(e) pour occuper un premier contrat à temps plein régulier devra être soumis au processus d'appréciation sur les huit premières compétences établies à la présente.
- 5.2.2. Les cinq dernières compétences s'ajouteront aux huit premières et feront l'objet d'une appréciation au cours de la deuxième année à temps plein, et ce, jusqu'à l'obtention de sa permanence.
- 5.2.3. Dans la situation où l'enseignante ou l'enseignant acquière sa permanence sans avoir cumulé trois années scolaires d'expérience au sein de notre centre de service, celle-ci ou celui-ci sera soumis(e) au processus d'appréciation pour une 3<sup>e</sup> année scolaire.

#### 6. MODE D'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

6.1. Il est possible d'apprécier le développement des compétences professionnelles numéros 1-3-4-5-6-7 et 8 en présence-élève. Les compétences numéros 9-10-11 et 13 se manifestent davantage en divers contextes. Les compétences numéros 2 et 12 sont toutefois observables en tout temps lorsqu'utilisées.

#### 7. ÉCHÉANCIERS À RESPECTER DANS CE PROCESSUS D'ÉVALUATION

7.1. À moins de circonstances particulières, le rapport d'appréciation sera transmis au plus tard 15 jours avant la fin de la tâche ou du remplacement de l'enseignant au service des ressources humaines.

#### 8. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

8.1. L'information relative au contenu de la démarche appréciative fait partie intégrante du dossier personnel de l'enseignante ou de l'enseignant. Conséquemment, elle doit être traitée avec les mêmes égards que toute autre information versée au dossier personnel. Le processus d'appréciation constitue un geste d'autorité qui commande la confidentialité.

# RAPPORT D'APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DE L'ENSEIGNANT OU DE L'ENSEIGNANTE

# **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

#### À REMETTRE AU PLUS TARD, 15 JOURS AVANT LA FIN DE LA TÂCHE OU DU REMPLACEMENT.

Enseignante ou Enseignant	Cliquez et inscrivez le nom de l'enseignante ou de l'enseignant	Légalement qualifié	Non légalement qualifié	
Établissement	Cliquez et inscrivez le nom de l'établissement			
Champ, discipline ou spécialité	Cliquez et inscrivez les informations demandées			
Année scolaire	Cliquez et inscrivez l'année scolaire où l'évaluation a lieu			

# **COMPÉTENCES APPRÉCIÉES**

# Enseignante ou enseignant avec une tâche ou un remplacement :

1 <sup>re</sup> appréciation - huit premières compétences	
2 <sup>e</sup> appréciation - Toutes les compétences	
Appréciations subséquentes - toutes les compétences professionnelles (13)	

		•	
⊨ne∆iananta <i>c</i>	u enseignant	a tami	ne nibin :
∟nseignante t	u chocignant	a telli	pa piciii .

1 <sup>re</sup> année sur un poste à temps plein régulier- huit premières compétences			
2 <sup>e</sup> année sur un poste à temps plein régulier – Toutes les compétend	ces		
Appréciations subséquentes -toutes les compétences professionnell	es (13)		
Recommandation :			
Engagement recommandé :	☐ Oui	☐ Non	
J'ai soussigné (e) Cliquez et inscrivez votre nom avoir présenté le rapp	ort d'appi	éciation	
à Cliquez et inscrivez le nom de l'enseignante ou de l'enseignant, le Cliqu	ez pour sé	lectionner	
la date.			
J'ai soussigné (e) Cliquez et inscrivez le nom de l'enseignante ou de l'ens	seignant. a	voir pris	
connaissance de mon rapport d'évaluation le Cliquez pour sélectionne	r la date.		
L'enseignante ou l'enseignant a refusé de signer			
Commentaires justifiant la recommandation			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

#### **COMPÉTENCE 1**

Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

 Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.

- A) une compétence pleinement maitrisée ;
- B) une compétence en large partie maitrisée ;
- C) une compétence en partie maitrisée ;
- D) une compétence en début d'appropriation ;
- E) une compétence non développée ;

**APPRÉCIATION:** Choisissez un élément

INDICATEURS	Force	Défi	Non observé
1. <b>Démontre</b> une connaissance approfondie des contenus du Programme de formation de l'école québécoise.			
2. Donne du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées et entre les situations de la vie courante.			
3. Suscite chez les élèves l'esprit critique et la réflexivité à l'égard de l'environnement immédiat et les événements de la vie quotidienne.			
<b>4. Aménage</b> la classe en un espace de vie inclusif et stimulant qui met la culture en valeur.			
5. Amène les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations, leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.			
<b>6. Encourage</b> un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.			

Commentaires ou observations :				

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

# COMPÉTENCE 2 : Maitriser la langue d'enseignement Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions. A) une compétence pleinement maitrisée ; B) une compétence en large partie maitrisée ; C) une compétence en début d'appropriation ; E) une compétence en large partie maitrisée ; APPRÉCIATION : Choisissez un élément

INDICATEURS	Force	Défi	Non observé
<ol> <li>Maitrise les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté.</li> </ol>			
<ol> <li>Démontre la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit.</li> </ol>			
3. Emploie un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des élèves, des parents et de ses pairs.			
<b>4. Intègre</b> , dans la planification de son enseignement, des outils visant à promouvoir la langue d'enseignement comme objet de culture.			
<ol> <li>Recourt aux différents modes d'expression de la langue (visuel, spatial, sonore et gestuel) pour soutenir le développement des compétences langagières des élèves.</li> </ol>			
<b>6. Vérifie</b> la qualité de la langue des élèves, <b>offre</b> une rétroaction fréquente et <b>amène</b> ces derniers à se corriger et à développer leur capacité à intégrer les règles et les usages de la langue orale et écrite.			
7. Communique de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués et toute autre information servant à soutenir l'élève dans ses apprentissages.			

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

_		
C	OMPÉTENCE 3 :	A) une compétence pleinement maitrisée ;
d'annrentissage		B) une compétence en large partie maitrisée ;
		C) une compétence en partie maitrisée ;
-	Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des	D) une compétence en début d'appropriation ;
		E) une compétence non développée ;
	contenus d'apprentissage et des intentions de formation.	APPRÉCIATION : Choisissez un élément

# L'enseignante ou l'enseignant :

INDICATEURS	Force	Défi	Non observé
<ol> <li>Élabore des séquences et des situations d'enseignement d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études et des connaissances élèves.</li> </ol>			
2. Cerne, dans les programmes d'études, les concepts clés, l stratégies, les repères culturels et les connaissances autou desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adaptent à ses élèves.	ır 📗 🖂		
<ol> <li>Vérifie la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'enseignement et d'apprentissage et les modali d'évaluation planifiées.</li> </ol>			
4. Tient compte de l'hétérogénéité du groupe, des besoins et champs d'intérêt des élèves dans le choix du matériel et la préparation des situations d'enseignement et d'apprentissa			
5. Prévoit des activités de préparation, d'intégration, de trans et de réinvestissement des apprentissages en vue d'optimi le développement des compétences.			
6. Appuie le choix de ses stratégies d'intervention sur des données de recherche en matière de didactique et de pédagogie.			

Suite...

7. Prévoit les moyens de présenter les contenus de manière structurée afin que les élèves puissent en saisir les éléments pertinents et comprendre leur caractère contingent (éventuel, possible).		
8. Veille à ce que l'organisation spatiale et physique de la classe ou de ce qui en tient lieu offre, en fonction du contexte matériel et organisationnel, des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et tous.		
9. Prévoit le temps nécessaire à chaque étape de la situation d'enseignement et d'apprentissage.		
<b>10. Tient</b> compte, dans sa planification, des activités qui peuvent se dérouler en même temps que l'enseignement en classe (ex. orthopédagogie).		
Commentaires ou observations :		

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

COMPÉTENCE 4 :	A) une compétence pleinement maitrisée ;		
Mettre en œuvre les situations	B) une compétence en large partie maitrisée ;		
d'enseignement et d'apprentissage	C) une compétence en partie maitrisée ;		
Mettre en œuvre et superviser les situations	D) une compétence en début d'appropriation ;		
d'enseignement et d'apprentissage en	E) une compétence non développée ;		
fonction des élèves et des intentions de formation.	APPRÉCIATION: Choisissez un élément:		

	INDICATEURS	Force	Défi	Non observé
d'enseignement et les consignes à su de ces situations t	res l'intention pédagogique des situations d'apprentissage, les compétences visées, ivre, les attentes établies et le déroulement out en mettant en évidence leur pertinence rentissages antérieurs et ultérieurs.			
	ceptions des élèves et <b>réactive</b> les éalables aux situations d'enseignement et			
tâches stimulantes	rses approches et stratégies ainsi que des set variées afin de susciter et de maintenir sengagement actif dans la tâche et de pmie.			
continuelle de la c	cions pour procéder à une vérification compréhension des concepts, des es stratégies ou des règles en jeu.			
compétences à dé	és de travail en fonction de la nature des velopper, de la complexité de la tâche, du et du niveau de réussite des élèves.			
	sions de retour réflexif pour favoriser chez cité de faire la synthèse des apprentissages			

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

COMPÉTENCE 5 :	A) une compétence pleinement maitrisée ;
Évaluer les apprentissages	B) une compétence en large partie maitrisée ;
Développer choisir et utiliser différentes	C) une compétence en partie maitrisée ;
	D) une compétence en début d'appropriation ;
connaissances et le développement des	E) une compétence non développée ;
compétences chez les élèves.	APPRÉCIATION: Choisissez un élément

INDICATEURS	Force	Défi	Non observé
<ol> <li>Conçoit ou choisit des instruments ou des modalités d'évaluation qui s'appuient sur les programmes d'études et permettent de vérifier les apprentissages effectués par les élèves.</li> </ol>			
2. Utilise des modalités d'évaluation appropriées pour l'objet évalué.			
3. Conçoit ou choisit des outils d'évaluation qui sont signifiants pour les élèves.			
<ol> <li>Repère les forces ainsi que les défis des élèves et prévoit des interventions appropriées qui favoriseront leurs apprentissages.</li> </ol>			
<b>5. Utilise</b> l'information récoltée par l'entremise des différentes modalités d'évaluation pour avoir une vue d'ensemble de son groupe-classe et <b>planifie</b> son enseignement en conséquence.			
<b>6. Donne</b> des rétroactions fréquentes et constructives à l'élève pour lui permettre de se situer dans ses apprentissages et soutenir sa progression.			
<ol> <li>Prévoit des modalités d'évaluation variées pour offrir à tous les élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués.</li> </ol>			
8. Connait et respecte les balises ministérielles en matière d'évaluation des élèves.			
9. Connait et respecte les attentes des organismes scolaires relativement au partage et aux responsabilités en matière d'évaluation et de communication des résultats de celle-ci.			

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

#### **COMPÉTENCE 6:** A) une compétence pleinement maitrisée ; B) une compétence en large partie maitrisée ; Gérer le fonctionnement du groupe-classe C) une compétence en partie maitrisée ; Organiser et gérer le fonctionnement du D) une compétence en début d'appropriation ; groupe-classe de sorte à maximiser le E) une compétence non développée ; développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.

**APPRÉCIATION**: Choisissez un élément

INDICATEURS	Force	Défi	observé
Construit et maintient des relations positives avec les élèves pour susciter leur adhésion et leur contribution au fonctionnement de la classe.			
Instaure, de concert avec les élèves, un climat de classe respectueux et sécurisant favorisant la progression des apprentissages et revoit périodiquement avec eux les comportements attendus.			
3. Aide les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.			
4. Choisit et met en œuvre des interventions permettant aux élèves de développer leurs habiletés sociales et relationnelles.			
<ol> <li>Repère chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et met en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier.</li> </ol>			
6. Veille à une gestion efficace du temps imparti à l'enseignement et à l'apprentissage.			
7. Gère l'organisation spatiale et physique de la classe afin d'offrir des conditions d'apprentissage optimales et sécuritaires pour toutes et pour tous.			
8. Rappelle les mesures de sécurité en place et s'assure de leur respect, notamment lors d'activités se déroulant au gymnase, en laboratoire ou en atelier ou encore au cours des sorties scolaires.			
Consigne les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assure le suivi.			

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

#### **COMPÉTENCE 7:**

Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.

- A) une compétence pleinement maitrisée ;
- B) une compétence en large partie maitrisée ;
- C) une compétence en partie maitrisée ;
- D) une compétence en début d'appropriation ;
- E) une compétence non développée ;

**APPRÉCIATION**: Choisissez un élément

#### L'enseignante ou l'enseignant :

INDICATEURS	ı	Force	Défi	Non observé
<ol> <li>Module les situations d'enseignement et d'apprentissag soutien offert aux élèves en fonction de leurs besoins, de défis et de leurs capacités.</li> </ol>				
2. <b>Utilise</b> les ressources disponibles pour répondre à des besoins ou surmonter des obstacles en matière d'apprentissage.				
<ol> <li>Privilégie des modalités de regroupement qui tiennent des intentions pédagogiques et des besoins d'apprentiss différencié des élèves.</li> </ol>	•			
4. Applique des mesures de flexibilité, d'adaptation ou de modification aux besoins particuliers des élèves en fonct d'objectifs préétablis.	tion			
<ol> <li>Favorise, au sein du groupe-classe, des stratégies d'en mettant à profit l'hétérogénéité des élèves et bénéficiant toutes et à tous.</li> </ol>				
<b>6. Consulte</b> des personnes-ressources, les parents ou la documentation pertinente en ce qui concerne les besoin cheminement des élèves, et en <b>tient</b> compte dans son enseignement.	s et le			

Suite...

7. Applique les modalités de demande de services pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou encore des signes de déficience ou de handicap.		
8. Met en œuvre les plans d'intervention ou les plans d'aide à l'apprentissage, en collaboration avec l'équipe-école, et en assurer le suivi.		
Commentaires ou observations :		

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

COMPÉTENCE 8 :	A) une compétence pleinement maitrisée ;
Soutenir le plaisir d'apprendre	B) une compétence en large partie maitrisée ;
	C) une compétence en partie maitrisée ;
<ul> <li>Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la</li> </ul>	D) une compétence en début d'appropriation ;
curiosité en réunissant les conditions	E) une compétence non développée ;
nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.	APPRÉCIATION : Choisissez un élément

# L'enseignante ou l'enseignant :

	INDICATEURS	Force	Défi	Non observé
1.	<b>Construit</b> et <b>maintient</b> des relations positives avec les élèves pour susciter leur motivation pour l'apprentissage.			
2.	Développe chez les élèves, au moyen d'expériences variées, la capacité à se faire confiance dans leur apprentissage.			
3.	<b>Développe</b> chez les élèves la persévérance dans l'apprentissage par un soutien axé sur leurs efforts et leurs progrès.			
4.	<b>Encourage</b> chez chaque élève l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui valorisent et cultivent son autonomie.			
5.	<b>Intègre</b> aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.			
6.	Suscite l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée, les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux, les réalisations, les acteurs, les courants de pensée et les débats qui ont marqué son évolution.			
7.	<b>Prévoit</b> des situations d'enseignement et d'apprentissage qui mobilisent la curiosité pour les activités d'apprentissage et qui sont susceptibles de correspondre aux champs d'intérêt des élèves.			
8.	Favorise le travail collaboratif, les échanges, la participation et l'entraide chez les élèves.			

Suite...

9.	Amène les élèves à développer leur sentiment d'appartenance en les impliquant dans la vie de la classe et de l'école.		
Cor	nmentaires ou observations :		

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

COMPÉTENCE 9 :	A) une compétence pleinement maitrisée ;		
S'impliquer activement au sein de l'équipe-	B) une compétence en large partie maitrisée ;		
école	C) une compétence en partie maitrisée ;		
<ul> <li>Inscrire son intervention dans un cadre</li> </ul>	D) une compétence en début d'appropriation ;		
collectif, au service de la complémentarité	E) une compétence non développée ;		
et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.	APPRÉCIATION: Choisissez un élément		

	INDICATEURS	Force	Défi	Non Observé
1.	<b>Collabore</b> avec les membres de l'équipe-école à la définition et au respect des orientations éducatives et des normes qui font de l'école un milieu de vie sain, sécuritaire et équitable.			
2.	<b>Contribue</b> à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques, des pratiques et des règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.			
3.	<b>Collabore</b> avec les membres de l'équipe-école à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école.			
4.	<b>Assume</b> les responsabilités inscrites dans les dispositions de sa convention collective.			
5.	<b>Travaille</b> de concert avec les membres de l'équipe-école à valoriser, en toutes circonstances, les attitudes et les comportements positifs, sains et sécuritaires.			
6.	<b>Travaille</b> avec l'équipe enseignante, le cas échéant, à la conception de situations d'enseignement et d'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en conformité avec les normes et modalités d'évaluation des apprentissages en vigueur à l'école.			
7.	<b>Participe</b> à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures fondées sur les besoins de groupes minorisés ou en difficulté à l'école, le cas échéant.			
8.	Participe à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à la révision des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage.			

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

# COMPÉTENCE 10 :

Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

- Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.
- A) une compétence pleinement maitrisée ;
- B) une compétence en large partie maitrisée ;
- C) une compétence en partie maitrisée ;
- D) une compétence en début d'appropriation ;
- E) une compétence non développée ;

**APPRÉCIATION**: Choisissez un élément

INDICATEURS		Défi	Non Observé
Établit des relations constructives avec la famille et les partenaires de la communauté.			
2. Entretient une communication de qualité avec la famille à propos de la réussite et du bien-être de l'enfant.			
3. Communique à la famille ses attentes au regard des résultats, des attitudes et des comportements souhaités en classe.			
<b>4. Met</b> en œuvre des moyens appropriés de faire participer la famille aux apprentissages de l'enfant ainsi qu'aux activités scolaires et parascolaires.			
<ol> <li>Saisit les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage et l'éducation des élèves.</li> </ol>			
6. S'assure que les intentions éducatives poursuivies par les activités proposées par des partenaires respectent le Programme de formation de l'école québécoise, le projet éducatif de l'école ainsi que les intérêts et les besoins des élèves, de l'enseignante, de l'enseignant et de l'école.			
<ol> <li>Saisit les occasions de réinvestir le contenu des activités de partenariat dans des situations d'enseignement et d'apprentissage.</li> </ol>			

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

#### **COMPÉTENCE 11:** A) une compétence pleinement maitrisée ; B) une compétence en large partie maitrisée : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la C) une compétence en partie maitrisée ; profession D) une compétence en début d'appropriation ; E) une compétence non développée ; Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la APPRÉCIATION: Choisissez un élément coopération.

#### L'enseignante ou l'enseignant :

INDICATEURS		Défi	Non Observé
<ol> <li>Adopte une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue.</li> </ol>			
<ol> <li>Met en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées.</li> </ol>			
3. Participe, en fonction de ses besoins et de ceux de ses élèves, à des activités de formation continue telles qu'elles sont définies à l'article 7 : L'enseignant doit suivre au moins 30 heures de formation continue par période de deux années scolaires débutant le 1 <sup>er</sup> juillet de chaque année impaire.  Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire.  (Article 22.0.1) <sup>2</sup>			

Suite...

On entend par « activité de formation continue » la participation à une activité structurée, notamment un cours, un séminaire, un colloque ou une conférence, organisée par le ministre, par un établissement d'enseignement régi par la Loi sur l'enseignement privé (chapitre E-9.1), par un autre organisme, par un pair ou en application de l'article 96.21.

La lecture d'ouvrages spécialisés est également reconnue comme une activité de formation continue. Est aussi visée toute participation à titre de formateur à une telle activité. ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Article « 22.0.1. L'enseignant doit suivre au moins 30 heures d'activités de formation continue par période de deux années scolaires débutant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année impaire. Il choisit les activités de formation continue qui répondent le mieux à ses besoins en lien avec le développement de ses compétences.

<ul> <li>Lit, analyse et évalue, de manière critique, des ouvrages spécialisés et en discute afin d'en retirer des éléments utiles à sa pratique.</li> </ul>		
<ol> <li>Analyse les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus pour enrichir sa pratique et affermir sa posture d'enseignante ou d'enseignant.</li> </ol>		
<b>6. Encourage</b> la tenue d'activités de recherche et de formation au sein de son école.		
7. Développe une culture collaborative avec ses pairs et la communauté pour le rayonnement et la reconnaissance de la profession enseignante.		
8. Participe à la promotion et à la diffusion de projets et d'expériences mettant en valeur l'accomplissement et l'engagement des enseignantes, des enseignants et de leurs élèves.		
9. Soutient et encourage ses pairs dans leur développement professionnel, notamment celles et ceux qui se préparent à entrer dans la profession (stagiaires) ou qui viennent de le faire (enseignantes et enseignants en insertion professionnelle).		
10. Utilise les ressources offertes par le centre de services scolaire pour son développement professionnel (services de mentorat, conseillers pédagogiques, directions d'établissements, ressources humaines ou autres)		
11. S'investit positivement dans son processus d'appréciation des compétences professionnelles.		

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

COMPÉTENCE 12 :	A) une compétence pleinement maitrisée ;	
Mobiliser le numérique	B) une compétence en large partie maitrisée ;	
Litiliser le numérique afin d'en faire	C) une compétence en partie maitrisée ;	
	D) une compétence en début d'appropriation ;	
des actrices et des acteurs éducatifs.	E) une compétence non développée ;	
	APPRÉCIATION: Choisissez un élément	

INDICATEURS	Force	Défi	Non Observé
1. Agit en citoyen éthique à l'ère du numérique.			
2. Développe et mobilise ses habiletés technologiques.			
3. Exploite le potentiel du numérique pour l'apprentissage.			
4. Développe et mobilise sa culture informationnelle.			
5. Collabore à l'aide du numérique.			
6. Communique à l'aide du numérique.			
7. Produit du contenu avec le numérique.			
8. <b>Met</b> à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés.			
<ol> <li>Adopte une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation.</li> </ol>			
10. Résout une variété de problèmes avec le numérique.			
11. Développe sa pensée critique à l'égard du numérique.			
12. Innove et fait preuve de créativité avec le numérique.			

Commentaires ou observations :			

Utilisez la légende A-B-C-D-E pour porter le jugement sur la compétence et non sur les indicateurs.

#### **COMPÉTENCE 13:**

Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

- Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipeécole et la communauté éducative élargie.
- A) une compétence pleinement maitrisée ;
- B) une compétence en large partie maitrisée ;
- C) une compétence en partie maitrisée ;
- D) une compétence en début d'appropriation ;
- E) une compétence non développée ;

**APPRÉCIATION:** Choisissez un élément

INDICATEURS	Force	Défi	Non Observé
Agit et se comporte de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.			
<ol> <li>Encourage et souligne les actions ou les comportements qui reflètent les valeurs de l'école et de la société québécoise.</li> </ol>			
<ol> <li>Connait les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions.</li> </ol>			
4. Tient compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles.			
5. Agit avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et des autres actrices ou acteurs éducatifs.			
<b>6. Respecte</b> les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative.			
7. Dénonce et déconstruit les savoirs, les pratiques, les attitudes et les processus qui produisent ou reproduisent, en contexte éducatif, des situations d'exclusion et de discrimination.			
8. Adopte des pratiques et attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté.			

Commentaires ou observations :			

# TABLEAU 1 SYNTHÈSE DES 13 COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture		
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement		
П СНАМР	1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élève		
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage		
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage		
Compétence 5	Évaluer les apprentissages		
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe		
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves		
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre		
CHAMP			
	2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif S'impliquer activement au sein de l'équipe-école		
Compétence 9			
Compétence 9 Compétence 10	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école		
Compétence 9 Compétence 10	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école  Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté		
Compétence 9 Compétence 10 CHAMP Compétence 11	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école  Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté  3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant  S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie		
Compétence 9 Compétence 10 CHAMP Compétence 11	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école  Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté  3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant  S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession		

# TABLEAU 2 NIVEAUX D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Les 13 compétences	FORMATION INITIALE À L'UNIVERSITÉ		FORMATION CONTINUE		
	Avant la formation	Au terme de la formation	Lors de l'insertion professionnelle	Au fil de la carrière enseignante	
	cc	MPÉTENCES FONDA	TRICES		
C1	0	•	•		
C2	0	•	•		
СНА	MP D'INTERVENTIO	N 1: au cœur du trav	ail fait avec et pour	les élèves	
C3		•	•		
C4		•	•		
C5		•	•		
C6		•	•		
C7	0	0	•	•	
C8		0	•		
СН	AMP D'INTERVENTION	ON 2; à la base du pro	ofessionnalisme col	laboratif	
C9		0	•		
C10		0	•		
CI	HAMP D'INTERVENT	ION 3: propre au prof	fessionnalisme ense	eignant	
cn		0	•		
CHINESES.	CON	IPÉTENCES TRANSVE	ERSALES		
C12	0	•	•		
C13	0	0	•		

#### Légende

- O Début de l'appropriation de la compétence
- O Compétence en partie maîtrisée
- Compétence en large partie maîtrisée
- Compétence pleinement maîtrisée